Terrain de la Bodinière
49800 TRELAZE

Madame la Présidente, Monsieur le Président

Le **CLUB CYNOPHILE ANGEVIN** est heureux de vous informer qu'il organise le :

SAMEDI 24 et le DIMANCHE 25 NOVEMBRE 2018
son concours de Pistage

SAMEDI : BREVET – ECHELON I & II *DIMANCHE :* ECHELON III

Les juges seront : Mr ROLAND Georges (**Brevet et Ech I – Ech III en trait**)
Mr RIGAUD Bernard (**Ech II en libre – Arrivée en III**)
Mr VACHER Jacques (**Ech II en trait – Ech III en libre**)

Vous trouverez ci-joint les feuilles d'engagements, qui seront à retourner au plus tard le **11 Novembre 18** : **à : Monsieur BLOUIN Jacques**
62 rue de l'Isoret - 49100 ANGERS
Tél : 06.83.29.66.62 (heures repas)

Le montant du brevet est fixé à 20 €,
et 28 € pour chaque échelon, aucun engagement au poteau ne sera admis.

Le rendez-vous est fixé **à 7 H 30** à la salle des fêtes de la MAIRIE de SAINT-GEORGES-DES-SEPT-VOIES pour les deux jours, seuls les concurrents non admis seront avertis. **(Coordonnées GPS Mairie N 47°21'28" // W 0°18'00")**

Possibilité de restauration sur place, le montant des repas du samedi et dimanche midi est fixé à 13 €uros et celui du samedi soir sera à 15 €uros.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de nos salutations distinguées.

Trélazé,

LE PRESIDENT
Daniel SIONNIERE

✂✂----------

RESERVATION REPAS POUR Mr et Mme : .....
CONCOURS PISTAGE du 24 ET 25 NOVEMBRE 2018

Repas du samedi 24 nov : - midi..... 13 €uros X ..... = ...
- soir ..... 15 €uros X ..... = ...

Repas du dimanche 25 nov: midi ..... 13 €uros X ..... = ...

Président Mr SIONNIERE Daniel, chemin des Landes 49800 TRELAZE
Port : 06.10.78.18.71 / e.mail : ccangevin@wanadoo.fr